

Journal, et il nous est très agréable de pouvoir donner les opinions des autres sur ces sujets, aussi bien que les nôtres. La lettre sur les égouts contient des renseignemens précieux touchant l'usage de petites perches et autre bois pour les égouts souterrains. Nous avons souvent recommandé l'emploi de ces matières, là où la pierre ou la brique manque, et où elle coûterait trop. Nous sommes charmé de pouvoir soumettre à nos lecteurs la lettre de notre correspondant, afin de leur prouver que le bois peut être employé pour l'égout profond, avec la meilleure perspective de succès, et sans beaucoup de frais. Il n'y a pas à douter que la méthode d'égoutter adoptée par notre correspondant ne doive réussir partout où elle sera tentée et exécutée convenablement. Sa communication concernant les Sociétés d'Agriculture mérite attention. Lorsque nous agissions comme Secrétaire de la Société d'Agriculture du District de Montréal, c'était une règle qu'aucun membre du Comité des Directeurs ne recevrait de récompense pécuniaire à titre de prix, excepté la Médaille d'Argent de la Société. Nous concevons que ce devrait être là une règle en force pour toutes les Sociétés d'Agriculture, qui obtiennent des octrois d'argent de la Législature. Nul agriculteur ne devrait devenir directeur pour la distribution de l'argent public, à moins qu'il ne consentît à renoncer à toute participation à la distribution.

CORRESPONDANCES.

Au Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

MONSIEUR, — Je ne puis que joindre ma faible voix à l'expression générale d'approbation, pour reconnaître l'utilité de la Société dont vous êtes le Secrétaire, ainsi que votre zèle et vos efforts individuels, et pour regretter en même temps que vos labeurs aient été assez infructueux pour donner lieu à la question de savoir si le Journal serait continué ou supprimé. Je ne connais pas le montant de la perte encourue par sa continuation, mais je me flatte que le plan d'avoir un agent dans chaque paroisse

ayant été proposé et adopté, quiconque a à cœur le progrès des améliorations agricoles se prévaudra de l'occasion pour indiquer et choisir dans chaque endroit une personne qui se fasse un devoir et un plaisir de vous aider dans vos efforts patriotiques. Je vous envoie le nom et l'adresse d'une personne telle, qui, comme je le crois, sera de son mieux dans la paroisse où nous résidons : et si l'on en fait autant dans d'autres localités, peut-être que ces efforts réunis pourront soutenir le Journal jusqu'à ce qu'il nous vienne des temps meilleurs, où il pourra non seulement se soutenir de lui-même, mais donner assez à ses généreux auteurs pour les mettre en état de le rendre plus généralement populaire, en adoptant le plan que vous avez déjà proposé de l'enrichir de cartes, de figures et de dessins, qui, quoique dispendieux, offrent le meilleur moyen de communiquer la connaissance des machines, des instrumens et de diverses autres choses nécessaires sur une ferme. Je conçois que vous devez être beaucoup plus au fait que moi des sujets qu'il serait le plus à propos de représenter par des dessins ou des estampes ; néanmoins, je me permettrai d'observer qu'outre les instrumens aratoires et les machines, la connaissance des premiers principes de la charpenterie serait très avantageuse, si elle était répandue parmi la population rurale, au moyen de dessins ou d'estampes qui feraient voir les proportions et la force des matériaux, en y joignant les méthodes d'équarrir, lever et assembler avec économie et solidité. Les maisons des gens peu aisés dans les campagnes sont très défectueuses sous ce rapport : la pesante construction d'une habitation sans apparence, incommode et malpropre, comme on en voit maintenant, coûte plus de travail et d'argent qu'une maison commode, bien distribuée, élégante et d'agréable apparence ; et s'il n'en coûtait pas trop, des plans et dessins de quelques maisons-modèles et de bâtimens extérieurs pourraient occuper une partie du Journal ; ce qui, non seulement perfectionnerait notre goût, mais pourrait aussi exciter notre émulation.

Que la Société ait sujet d'être mécontente de l'apathie des Sociétés d'Agriculture de Comté, relativement à votre Journal, je n'ai aucun lieu d'en douter ; mais il faut se rappeler que les messieurs sous la direction desquels elles sont placées ostensiblement, sont eux-mêmes assujétis réellement au contrôle populaire ; que tous les deux ans, leur administration cesse entièrement, et qu'en conséquence les mesures